# Chronologie de la fausse affaire d'espionnage Ã  Renault

Faites des phrases avec les mots ci-dessous !

Tirer des leÃ§ons / Auditeur / Tirer des conclusions / Un audit / La gouvernance / ÃŠtre immune / Les processus

Du roman noir d'espionnage Ã  une sombre affaire d'escroquerie, voici les principales dates du scandale qui a Ã©branlÃ© Renault et qui a dÃ©bouchÃ© sur le dÃ©part du numÃ©ro deux du constructeur, Patrick PÃ©lata, le dÃ©barquement de six autres responsables et l'indemnisation des trois cadres licenciÃ©s Ã  tort dans ce fiasco :

- 3 janvier : trois cadres de Renault - MM. Michel Balthazard, Matthieu Tenenbaum et Bertrand Rochette - sont mis Ã  pied, soupÃ§onnÃ©s d'avoir diffusÃ© des informations touchant au programme phare de vÃ©hicules Ã©lectriques. RÃ©vÃ©lÃ©e le 4 janvier par l'AFP, l'affaire est confirmÃ©e le lendemain par le groupe, qui Ã©voque des "faits graves" dÃ©couverts en interne en aoÃ»t 2010.

- 8 janvier : Patrick PÃ©lata affirme que le constructeur est "victime d'une filiÃ¨re organisÃ©e internationale", mais refuse de confirmer une piste chinoise Ã©voquÃ©e la veille par la presse.

- 11 janvier : la Chine dÃ©nonce des accusations "inacceptables".

ConvoquÃ©s par Renault en vue de leur licenciement, les trois cadres nient farouchement les accusations.

- 13 janvier : Renault dÃ©pose plainte contre X pour "espionnage industriel, corruption, abus de confiance, vol et recel, commis en bande organisÃ©e".

- 14 janvier : le Parquet de Paris ouvre une enquÃªte prÃ©liminaire confiÃ©e Ã  la Direction centrale du renseignement intÃ©rieur (DCRI).

- 22 janvier : le PDG de Renault, Carlos Ghosn, s'exprime pour la premiÃ¨re fois publiquement et met en avant "la gravitÃ© de l'affaire".

- 3 mars : la DCRI n'a trouvÃ© ni trace d'espionnage par des salariÃ©s ni trace de comptes en Suisse, selon des sources proches du dossier.

- 4 mars : patrick PÃ©lata reconnaÃ®t que Renault a pu Ãªtre "victime d'une manipulation" et propose une rÃ©intÃ©gration des cadres si le constructeur s'est trompÃ©.

- 11 mars : deux responsables de la sÃ©curitÃ© de Renault ayant dirigÃ© l'enquÃªte interne du groupe sont placÃ©s en garde Ã  vue. L'un d'eux, Dominique Gevrey, est mis en examen pour escroquerie et Ã©crouÃ© le 13 mars.

- 14 mars : le procureur de la RÃ©publique de Paris, Jean-Claude Marin, estime que l'affaire d'espionnage ne relevait en fait que d'une "possible escroquerie au renseignement" et confirme que les cadres licenciÃ©s ne disposaient pas de comptes Ã  l'Ã©tranger.

Renault prÃ©sente ses "excuses" aux trois cadres et leur promet "rÃ©paration".

- 15 mars : L'Etat, premier actionnaire de Renault, "ne pourra pas laisser Ã§a sans suite", dit le gouvernement.

La DCRI a identifiÃ© un compte bancaire dÃ©tenu en Suisse par Dominique Gevrey.

- 20 mars : le ministre de l'Industrie Eric Besson ne veut pas "dÃ©stabiliser davantage" Renault, semblant Ã©carter des sanctions contre Carlos Ghosn.

- 21 mars : l'avocat de Renault annonce que le constructeur se constitue partie civile dans l'enquÃªte pour escroquerie.

- 23 mars : un des trois cadres, Bertrand Rochette, rencontre Carlos Ghosn et refuse sa proposition de rÃ©intÃ©gration.

- 28 mars : Renault avait conscience dÃ¨s le 14 fÃ©vrier de s'Ãªtre fourvoyÃ© dans une fausse affaire d'espionnage, selon un enregistrement interne rÃ©vÃ©lÃ© par L'Express.fr et France 2.

- 30 mars : Patrick PÃ©lata dÃ©fend sa gestion de l'affaire, estimant que Renault devait "se protÃ©ger dÃ¨s lors que le risque est Ã©levÃ©".

- 9 avril : selon le magazine Marianne, les trois cadres victimes de l'affaire rÃ©clameraient 2,4 Ã  3,5 millions d'euros de dommages pour prÃ©judice moral, chiffres dÃ©mentis par l'avocat de Michel Balthazard, l'un des trois cadres.

Renault prÃ©sente ses excuses au procureur Marin, accusÃ© dans un enregistrement clandestin d'avoir "couvert" l'enquÃªte officieuse contre les trois cadres du groupe.

- 11 avril : Ã  l'issue d'un conseil d'administration, Renault annonce le dÃ©part de Patrick PÃ©lata, le dÃ©barquement de trois cadres dirigeants, le licenciement des trois responsables de la sÃ©curitÃ© du groupe ainsi qu'un accord pour indemniser les cadres licenciÃ©s Ã  tort. Nouvelobs.com

- _____

## Chronologie de la fausse affaire d'espionnage Ã  Renault

-